



LE BULLETIN DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE - HORS-SÉRIE

HORS-SÉRIE- NOVEMBRE 2022 - N°3

Édition spéciale Sécurité Routière - Élus

Prochains rendez-vous "Sécurité Routière" du CEREMA* Sud-Ouest :



Comme évoqué lors de la journée sécurité routière dédiée aux maires de la Corrèze du jeudi 13 octobre dernier, retrouvez **les déjeuners de la sécurité routière en Nouvelle-Aquitaine 2022**. Il s'agit de webinaires sur différents thèmes, qui auront lieu entre le 15 novembre et le 6 décembre 2022, tous les mardis de 13 h à 14 h.



Au programme :

- Mardi 15 nov. 2022 : la responsabilité pénale des maires en matière de sécurité routière.
- Mardi 22 nov. 2022 : les Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM).
- Mardi 29 nov. 2022 : la circulation apaisée.
- Mardi 06 déc. 2022 : le vélo dans les milieux peu denses.



Plus d'informations et inscriptions :

<https://www.cerema.fr/fr/evenements/dejeuners-securite-routiere-nouvelle-aquitaine-2022>



Vous êtes le référent sécurité routière de votre commune ?

Le CEREMA* organise pour la fin de cette année, des formations d'élus référents. Si vous êtes intéressés, rien de plus simple, contactez-nous à l'adresse mail suivante : ddt-mesr@correze.gouv.fr
Toutes les modalités vous seront envoyées.

Participez à la lutte contre l'insécurité routière à nos côtés !



SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**



*CEREMA: Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement